



PROPOSITION PEB



A joindre à la demande de permis d'urbanisme dans le cas d'unités PEB neuves, d'unités PEB rénovées lourdement et d'unités PEB rénovées simplement avec architecte

Les références législatives

Ce formulaire résulte de l'application de l'Ordonnance du 2 mai 2013 (CoBrACE) et de ses arrêtés d'exécution qui transposent la directive 2010/31/UE. Ces textes sont disponibles sur le site de Bruxelles-Environnement.

Les exigences PEB

Toute unité PEB doit respecter des exigences en fonction de sa nature des travaux, de son affectation et des éventuelles dérogations.

Les procédures PEB à ce stade du projet

- Transmettre une proposition PEB avec la demande de permis d'urbanisme à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme.
- Transmettre une notification PEB de début des travaux au plus tard 8 jours avant le début des travaux :
 - à Bruxelles-Environnement dans le cas d'unités PEB neuves (UN) et d'unités PEB rénovées lourdement (URL)
 - à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme dans le cas d'unités PEB rénovées simplement (URS)
 - à Bruxelles-Environnement si la recommandation "projet avec des unités PEB de plusieurs natures des travaux dont au moins une URS" est choisie
- Transmettre une déclaration PEB au plus tard 2 mois après la réception provisoire des travaux (ou au plus tard 6 mois après la fin des travaux) :
 - à Bruxelles-Environnement dans le cas d'unités PEB neuves (UN) et d'unités PEB rénovées lourdement (URL)
 - à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme dans le cas d'unités PEB rénovées simplement (URS)

CADRE 1 - DONNÉES ADMINISTRATIVES

Données du projet

Adresse : rue Franklin, 18
Bruxelles, 1000

Demandeur du Permis d'Urbanisme

Dénomination : AM F Invest srl
Numéro d'entreprise : 0727 64 88 64
Réprésenté(e) par : Mr CARTIER Mathieu
Adresse : av. Brugmann, 263 -
Uccle 1180 - Belgique
Téléphone : 0479 21 34 95
Fax : -
Email : mfc@amfinvest.be
Personne de contact : idem
Coordonnées : idem

Architecte

Nom : Mr ROUSEREZ Marc
Adresse : rue des Seringas, 55 -
Kraainem 1950 - Belgique
Téléphone : 02 465 83 88
Fax : -
Email : rouserez@zygurat.be
Personne de contact : idem
Coordonnées : idem



PROPOSITION PEB

Conseiller PEB

Nom : Mr ROUSEREZ Marc
 Numéro d'agrément : 1006893
 Adresse : rue des Seringas, 55 -
 Kraainem 1950 - Belgique
 Téléphone : 02 465 83 88
 Fax : -
 Email : rouserez@zygurat.be
 Personne de contact : idem
 Coordonnées : idem

CADRE 2 : ANALYSE PEB DU PROJET

2.1 Bâtiments et locaux hors réglementation PEB

Des bâtiments ou locaux peuvent être exclus du champ d'application de la réglementation PEB (CoBrACE 2.2.1)

Absence de bâtiments ou de locaux exclus de la réglementation PEB

2.2 Division du projet

Bâtiment franklin 18 1000 BXL (347,00 m²)*

rue Franklin, 18 - 1000 Bruxelles

Nom de l'unité PEB	Bte / ref	Affectation	Nature des travaux	Surface plancher (m ²)	Surface de déperdition thermique			travaux aux installations techniques
					Total (m ²)	Rénovée neuve- reconstruite (m ²)**	Ratio (%)	
appartement entresol / rez-de-chaussée	appartement entre sol / rez-de-chau ssée	Habitation individuelle	URS	111,50	318,00	29,50	9,28	Non
appartement 1er / 2ème étages	appartement 1er / 2èm e	Habitation individuelle	URS	122,50	506,50	15,00	2,96	Non
appartement 3ème / 4ème étages	appartement 3èm e / 4èm e étages	Habitation individuelle	URS	52,00	168,50	78,20	46,41	Non

*La surface des volumes non protégés est comprise dans la surface du bâtiment

** A partir de juillet 2017, en UAN seules les surfaces de déperdition thermique neuves et/ou reconstruites sont considérées.



PROPOSITION PEB

2.3 Surfaces plancher des unités PEB du projet

Surface plancher des unités PEB neuves (UN):	0,00 m ²
Surface plancher des unités PEB assimilées à du neuf (UAN):	0,00 m ²
Surface plancher des unités PEB rénovées lourdement (URL):	0,00 m ²
Surface plancher des unités PEB rénovées simplement (URS):	286,00 m ²
Surface plancher totale des unités:	286,00 m ²

2.4 Conseiller PEB

Un conseiller PEB a été désigné mais n'est pas requis

2.5 Etudes de faisabilité

Aucune étude de faisabilité n'est requise

Aucune étude de faisabilité intégrée n'est requise

2.6 Biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde

Pour les biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde, l'autorité délivrante peut déroger de façon totale ou partielle aux exigences PEB (CoBrACE Art. 2.2.4 §4)

Le projet ne comprend pas de bien classé ou inscrit sur la liste de sauvegarde.

2.7 Dérogations aux exigences PEB

Les demandes de dérogation peuvent être introduites jusqu'à la notification du début des travaux auprès de l'autorité délivrante pour les unités PEB rénovées simplement (CoBrACE Art. 2.2.4 §1 à 3)

Absence de dérogation

2.8 Exigences par unité PEB

Ce tableau présente les exigences à respecter pour chaque unité PEB en fonction des données encodées

Bâtiment franklin 18 1000 BXL (347,00 m²)

rue Franklin, 18 - 1000 Bruxelles

Unité PEB	Nature des travaux	U/R	BNC	CEP	Etech	Ventil	Surch
appartement entresol / rez-de-chaussée Dérogation:	URS	● -	- -	- -	- -	● -	-
appartement 1er / 2ème étages Dérogation:	URS	● -	- -	- -	- -	● -	-
appartement 3ème / 4ème étages Dérogation:	URS	● -	- -	- -	- -	● -	-



PROPOSITION PEB

CADRE 3 - IMPACT PEB SUR LE RESPECT DES PRESCRIPTIONS URBANISTIQUES

Description des mesures (éléments liés à l'énergie et au climat intérieur) envisagées dans le cadre du COBRAZ (Livre 2 Titre 2) ayant un impact sur le respect des prescriptions urbanistiques applicables à la demande de PU

Aucun impact du respect des exigences PEB sur le respect des prescriptions urbanistiques

CADRE 4 - DETAILS DES EXIGENCES PEB POUR LES URS

Exigence U/R

Les parois rénovées du VP doivent respecter les exigences suivantes:

Parois	Valeurs U/R
valeur U maximale admissible pour les toitures et plafonds du VP	0,24 W/m ² K
valeur Ug maximale admissible pour les fenêtres (de toiture)	1,10 W/m ² K

Exigence Ventilation

Les travaux aux châssis et/ou les nouveaux locaux prévus déclenchent, dans les locaux concernés, les exigences de ventilation suivantes :

Système de ventilation envisagé

Système C (alimentation naturelle / évacuation mécanique)

Dispositifs envisagés	
Locaux secs	Grille dans fenêtre

CADRE 5 - ANNEXES ET SIGNATURES

Liste des annexes

Néant

Signature

Je soussigné, Mr CARTIER Mathieu, demandeur du permis d'urbanisme

- déclare avoir pris connaissance des exigences PEB et des procédures PEB d'application
- certifie que les renseignements repris au présent formulaire sont sincères et exacts

Date : 13/01/2020

Signature : 

Le présent formulaire est à joindre à la demande de permis d'urbanisme

